

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.111

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 31 juillet, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 25 juillet 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 25 juillet 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
M. Yannick PAVON représenté par M. Patrick MARENGO
M. René-Luc CHABASSE représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par Mme D. BARRAUD-DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU CENTRE AUDIOVISUEL DE ROYAN POUR L'ÉTUDE DES LANGUES (CAREL)

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

VOTE : 4 ABSTENTIONS
2 CONTRE
27 POUR

Par arrêté en date du 23 octobre 2003, le Préfet de la Charente-Maritime a autorisé la création d'un Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) entre l'Université de Poitiers et la Ville de Royan, à compter du 1^{er} janvier 2004.

Il est prévu à l'article 5 des statuts du Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) que le Comité Syndical comprendra le Maire de Royan, ou son représentant, ainsi que cinq conseillers municipaux.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres qui siégeront au sein du Comité Syndical du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

ÉLIT

- comme délégués de la Ville de Royan au sein du Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) :

- M. Jean-Paul CLECH
- Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
- Mme Marie-Noëlle PELTIER
- Mme Régine JOLY
- Mme Annie CHABANEAU

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 août 2017

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH